



# Fiche mensuelle de présence

## mois de

En application de l'article R.421-39 du décret n° 2006-1153 du 14 septembre 2006 relatif à l'agrément

**Données du contrat :**

**Nom et Prénom de :** \_\_\_\_\_ **Rémunération :**

Assistant maternel : Salaire horaire net : € / h Frais repas : €

Employeur : Salaire mensuel net de base : € Frais collation : €

Enfant : Salaire horaire majoré : € / h Frais déplacement : € / km

Indemnités d'entretien : € / j **Nombre d'heures mensualisées :**

Date de paiement du salaire : \_\_\_\_\_ **Nombre de jours d'activité mensualisés :**

DATES	Heures prévues au contrat			Heures réalisées			Nombre Heures			AM en Congés payés	Indemnités			Observations : absences AM ou enfant ...
	Arrivée	Départ	Total	Arrivée	Départ	Total (1)	complémentaires (2)	majorées (3)	spécifiques (4)		Entretien	Repas Collation	Frais Km	
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														
21														
22														
23														
24														
25														
26														
27														
28														
29														
30														
31														
<b>Total du mois</b>														

(1) : ne peut-être inférieur aux heures prévues au contrat, sauf si absence maladie de l'enfant ou AM  
 (2) : H. complémentaires = au delà des heures prévues au contrat sans dépasser les 45h par semaine

(3) : H. majorées = à partir de la 46<sup>ème</sup> heures hebdomadaires  
 (4) : H. spécifiques = heures entre 22h et 6h du matin et/ou le dimanche et jour fériés

Date et signatures :

Assistant maternel :

Employeur :

**Récap Pajemploi**

Nombre d'heures normales : \_\_\_\_\_  
 Nombre de jours d'activité : \_\_\_\_\_  
 Nombre de congés payés ce mois : \_\_\_\_\_

**Solde Congés =**

Déjà acquis : +	Salaire mensuel net de base :	+ Entretien :
Acquis ce mois : +	- Absences :	+ Repas/Collation :
Pris sur le mois : -	+ Heures complémentaires :	+ Frais Km :
	+ Heures majorées :	+ Indemnités rupture :
	+ Heures spécifiques :	= Indemnités totales ② =
	+ Rémunération congés payés :	
	= Salaire net total ① =	

**NET A PAYER**  
= ① + ②

€

Le réseau des Ram de Seine et Marne a créé cet outil afin de vous permettre de mieux suivre les présences de l'enfant chez l'assistant(e) maternel(le).

La « **Fiche mensuelle de présence** » a pour but :

Pour les particuliers employeurs :

- faciliter la déclaration PAJEMPLOI ainsi que les calculs des congés payés et de fin de contrat
- respecter l'obligation de l'employeur selon l'article 2 de la Convention Collective Nationale de Travail des Assistants Maternels du Particulier Employeur qui précise « *L'employeur doit procéder à la déclaration nominative mensuelle des salaires* »

Pour l'assistante maternelle :

- respecter l'obligation formulée par l'article R. 421-39 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui précise : « *L'assistant maternel tient à la disposition des services de protection maternelle et infantile des documents relatifs à son activité prévisionnelle, ainsi qu'à son activité effective, mentionnant les jours et horaires d'accueil des enfants qui lui sont confiés.* »
- faciliter le calcul des jours réels d'accueil de la déclaration de revenus pour les professionnelles appliquant le régime particulier des assistantes maternelles.

Une copie de cette fiche sera remise aux deux parties, après signatures.

## **Pour plus de renseignements**

Vous pouvez vous adresser au Relais assistants maternels de votre commune ou intercommunalité.

adresse : **Relais Assistants Maternels**  
Château des Marronniers  
Place du Général de Gaulle (Gps : rue de Verdun)  
77380 COMBS-LA-VILLE  
01.60.60.67.35  
[ram@mairie-combs-la-ville.fr](mailto:ram@mairie-combs-la-ville.fr)